



**ARTISTES
FEMMES
DANS LE
SPECTACLE
PUBLIC**

**COMPTAGE
SAISON 20/21**

“syndeac

ÉDITO	1
NOTE MÉTHODOLOGIQUE	2
MISE EN SCÈNE	4
AUTRICES / AUTEURS	6
ARTISTES AU PLATEAU	8
POTENTIEL DE PUBLIC	10
PRINCIPAUX CHIFFRES	12

LEXIQUE

CDN: Centres Dramatiques Nationaux

CCN: Centres Chorégraphiques Nationaux

CDCN: Centres de Développement Chorégraphique Nationaux

SN: Scènes Nationales

SCIN: Scènes Conventionnées d'Intérêt National

TN: Théâtres Nationaux

CNAREP: Centres Nationaux des Arts de la Rue
et de l'Espace public

PNC: Pôles Nationaux du Cirque

FES: Festivals

Le Syndeac poursuit son travail sur la parité femmes – hommes et élargit son action

Pour la deuxième année de suite, le Syndeac procède à un comptage des artistes femmes dans les programmations des structures de spectacle vivant public. Les chiffres obtenus sont à mettre au regard de la place qu'occupent les artistes masculins dans ce secteur. Sont analysées les programmations des établissements et des festivals adhérents du syndicat, ou non adhérents mais financés par l'État et les collectivités publiques. Nous déchiffrons donc les programmations des opérateurs de service public !

Par notre engagement syndical, nous entendons contribuer à la mise en œuvre de la feuille de route ministérielle pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Notre engagement se renouvellera année après année, tant que la parité réelle ne sera pas durablement et structurellement atteinte.

Nous accompagnons cette année la publication de ces chiffres par l'organisation d'une rencontre intitulée *Les scènes françaises : des inégalités spectaculaires*. Avec des universitaires, des institutionnels et des acteurs culturels, cette rencontre aborde tant la question paritaire femmes-hommes que celle de la représentation de la société sur les plateaux et dans nos « maisons ».

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

CONTEXTE

Comme l'an passé, ce travail a été réalisé en partenariat avec *Les Archives du spectacle*, source impartiale de cette deuxième étude dont nous publions les données agrégées. Le site des *Archives du spectacle* regroupe 66 586 organismes et recense 127 103 spectacles. Ce catalogue conséquent, complété année après année, permet de procéder à des extractions et à des traitements de données actualisées.

PÉRIMÈTRE DE L'ÉTUDE

En 2022, nous publions les chiffres de la saison 2020/2021.

Pour produire chaque année une analyse de l'évolution des indicateurs, la méthode de comptage est inchangée : le chiffrage est ainsi établi sur la base de la programmation initiale, c'est-à-dire telle que publiée par les structures dans leurs plaquettes de saison et ne tient compte ni des annulations, ni des reprogrammations ultérieures. Les plaquettes de saison sont ainsi entendues comme marqueurs de la volonté explicite de programmation.

LE PANEL RETENU POUR LE COMPTAGE EST CONSTITUÉ :

- des théâtres nationaux et des établissements labellisés par l'État, y compris les scènes conventionnées d'intérêt national
- de certains festivals d'ampleur qui ont été sélectionnés par le comité de pilotage de l'étude
- de l'ensemble des établissements adhérents du Syndeac (même non labellisés).

TRAITEMENT DES DONNÉES

Après l'extraction des données « brutes », un traitement statistique a été effectué par *Les Archives du spectacle* à partir d'un cahier des charges préparé par le Syndeac et amendé par le comité de pilotage du projet. Comme l'an passé, les données publiées ont été soumises à la relecture et à la correction des directions des structures et festivals.

Nous reproduisons en dernière page la synthèse des chiffres de l'année dernière.

POINTS MÉTHODOLOGIQUES À SOULIGNER

- Les chiffres publiés tiennent compte du nombre de représentations programmées de chacun des titres. Ainsi, le spectacle d'une chorégraphe programmé pour deux représentations n'est pas égal au spectacle d'une metteuse en scène qui serait programmé pour six représentations.
- Un·e artiste programmé·e en tant que metteur·se en scène / chorégraphe / concepteur·trice et auteur·trice est compté·e deux fois: une fois en tant qu'auteur·trice et une fois comme artiste porteur·se de projet.
- Les adaptateurs·trices de texte sont pris·es en compte parmi les auteurs·trices mais pas les traducteurs·trices.
- Dans le cas des collectifs, le nombre est rapporté à 1 pour chaque spectacle ($1H + 1F = 0,5H + 0,5F$).
- Dans les cas de remplacement de distribution ou de reprise, une seule personne a été prise en compte.
- Il a semblé pertinent de ne pas seulement étudier le nombre de spectacles programmés mais aussi de considérer la visibilité offerte aux artistes, nommé «potentiel de public», en partant des jauges officielles de salles. Il peut arriver que ces jauges soient volontairement réduites mais ce n'est que rarement un choix de programmation. L'indicateur utilisé est la «jauge officielle» (trois représentations dans une salle à 500 places = 1500).
- Ne sont pas comptés les spectacles «purement» musicaux* comme les concerts par exemple, les rencontres, les ateliers, les projections, les «rendez-vous», les bals, etc.
- Les spectacles joués dans le cadre d'un festival et associés à la programmation du lieu sont pris en compte dès lors que la programmation en est officialisée dans la plaquette globale de l'établissement. Les festivals qui ont une existence propre et qui font l'objet d'une plaquette propre sont comptés à part. Les festivals et les «temps forts» attachés à une structure mais dont la programmation n'intervient qu'en cours d'année ne sont pas comptés.

*en revanche, les spectacles pluridisciplinaires comportant un aspect musical le sont.

MISE EN SCÈNE

FEMMES
38%

HOMMES
62%

LE NOMBRE DES SPECTACLES PROGRAMMÉS MIS EN SCÈNE PAR DES FEMMES EST EN LÉGER PROGRÈS (+3%)

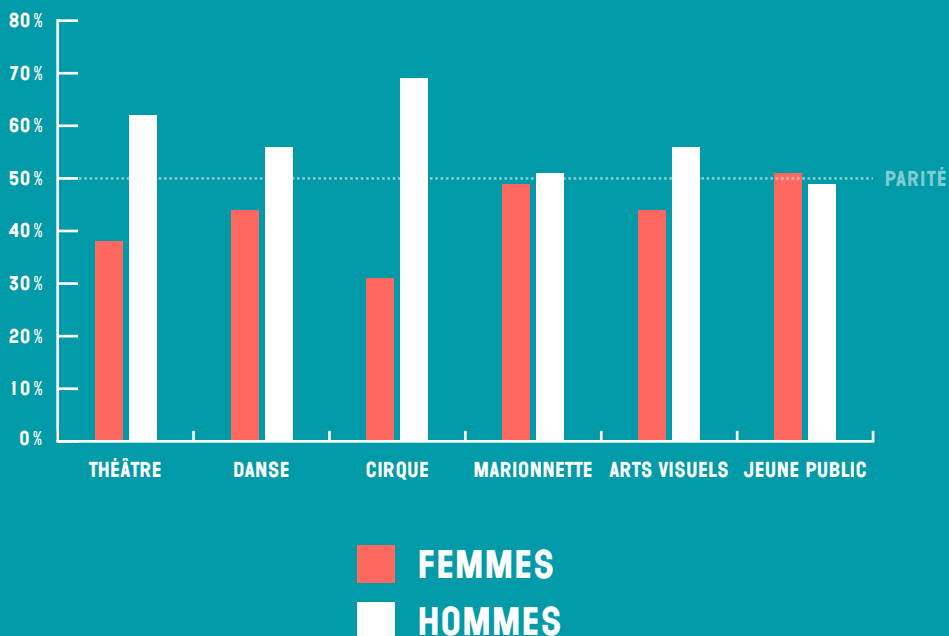
Le même écart est observé tous champs disciplinaires confondus, ce qui conforte le caractère structurel de l'observation statistique. Deux disciplines ont, comme l'an passé, des résultats plus paritaires, à savoir :

- la marionnette, secteur dans lequel 49% des spectacles programmés sont mis en scène par des femmes
- le «jeune public», secteur dans lequel une très légère majorité des spectacles programmés (51%) sont mis en scène par des femmes.

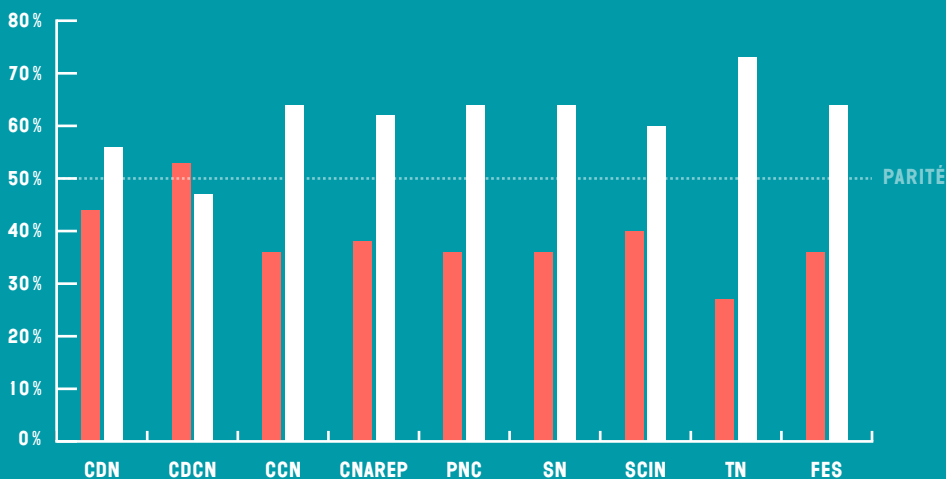
Le label du lieu de diffusion apporte des nuances sans changer la structure du déséquilibre. Deux variables tout de même :

- 27% des spectacles sont mis en scène par des femmes dans les théâtres nationaux
- 53% des spectacles sont mis en scène par des femmes dans les CDCN.

VENTILATION PAR DISCIPLINE



VENTILATION PAR LIEUX



AUTRICES / AUTEURS

FEMMES
33%

HOMMES
67%

**LE NOMBRE DE SPECTACLES PROGRAMMÉS
ÉCRITS PAR DES FEMMES EST EN LÉGER PROGRÈS (+4%)**

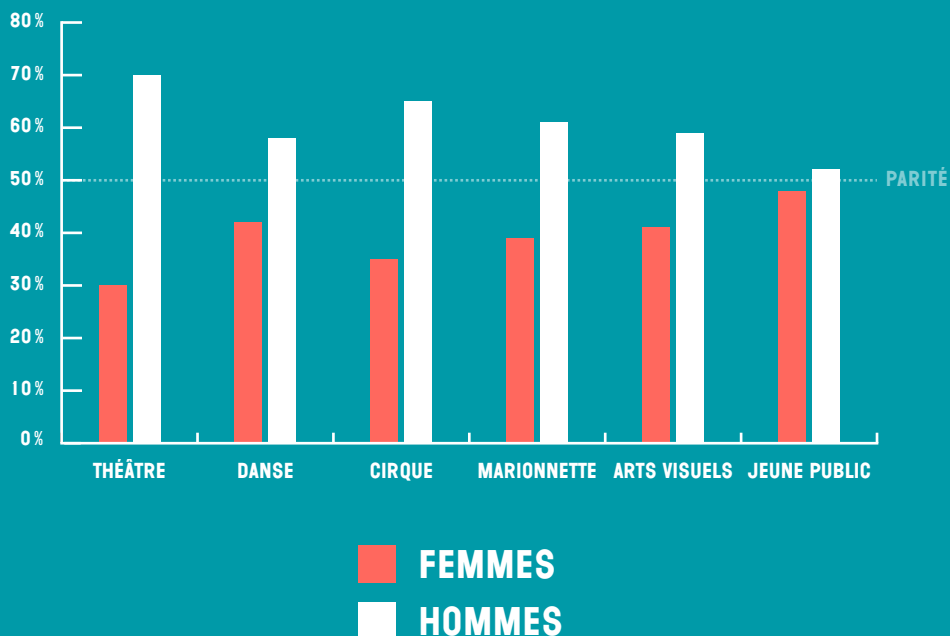
Le même écart est observé tous champs disciplinaires confondus, ce qui conforte le caractère structurel de l'observation statistique. Quelques nuances peuvent être observées :

- le champ chorégraphique atteint une proportion de 42 % d'autrices
- les textes du spectacle « jeune public » sont à 48 % féminins
- le théâtre, s'il progresse légèrement, reste encore en retrait de la moyenne du secteur avec 30 %.

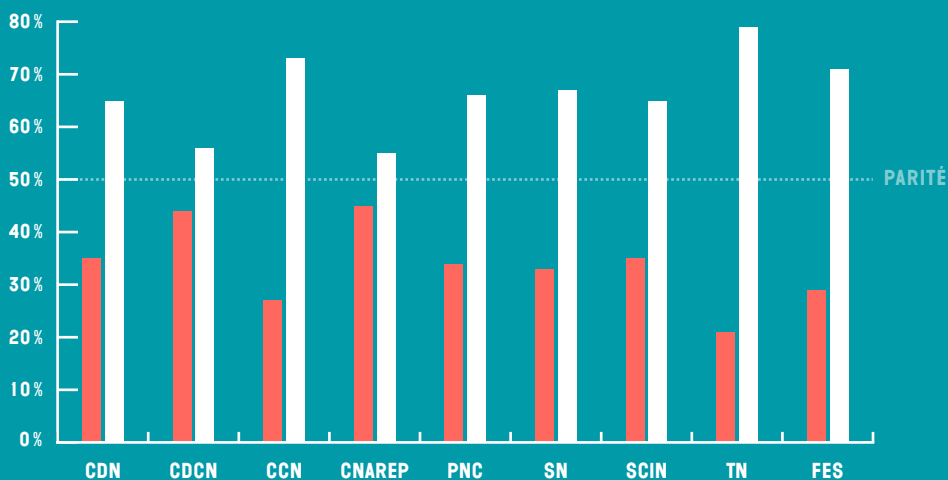
Certaines différences liées aux labels méritent, elles aussi, d'être soulignées. Ainsi, les autrices :

- ne sont plus majoritaires dans les spectacles programmés par les CNAREP cette année (45 %) ; ce label demeure cependant celui qui programme le plus d'autrices
- restent très mal représentées dans les spectacles diffusés par les CCN : le déséquilibre, déjà notoire l'an passé (35 %), l'est encore plus cette année (27 %)
- sont très peu à l'affiche dans les théâtres nationaux : seulement 21 % des spectacles programmés sont écrits par des femmes, un chiffre en baisse de 7 points qui fait des théâtres nationaux le label le moins paritaire sur ce sujet.

VENTILATION PAR DISCIPLINE



VENTILATION PAR LIEUX



ARTISTES AU PLATEAU

FEMMES
42%

HOMMES
58%

**LE NOMBRE D'ARTISTES FEMMES AU PLATEAU
EST QUASIMENT IDENTIQUE À L'AN PASSÉ (+1%)**

La comptabilisation des artistes femmes au plateau constitue un indicateur différent mais nécessaire car elle contribue à une représentation, une visibilité de la place des femmes dans la société actuelle. Cette donnée souligne les choix des porteuses et porteurs de projet dans leur distribution.

Les champs disciplinaires montrent toujours des différences notables. Trois disciplines s'approchent de la parité :

- le spectacle «jeune public» avec 48% de femmes au plateau
- la marionnette avec 48% de femmes au plateau
- le champ chorégraphique avec 47% de femmes au plateau

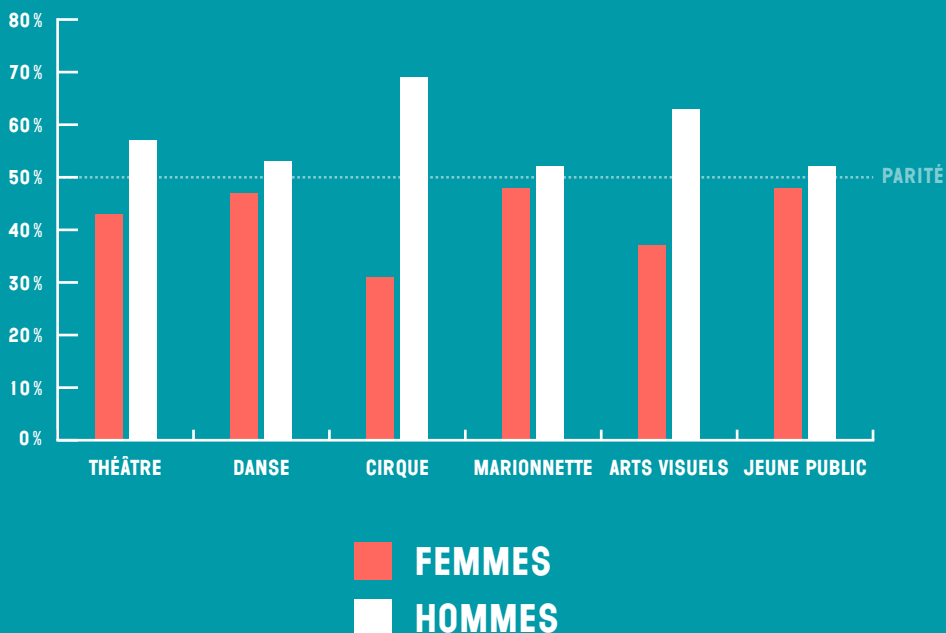
Deux champs sont plus nettement en retrait :

- les arts visuels avec 37% de femmes au plateau
- le cirque avec 31% de femmes au plateau

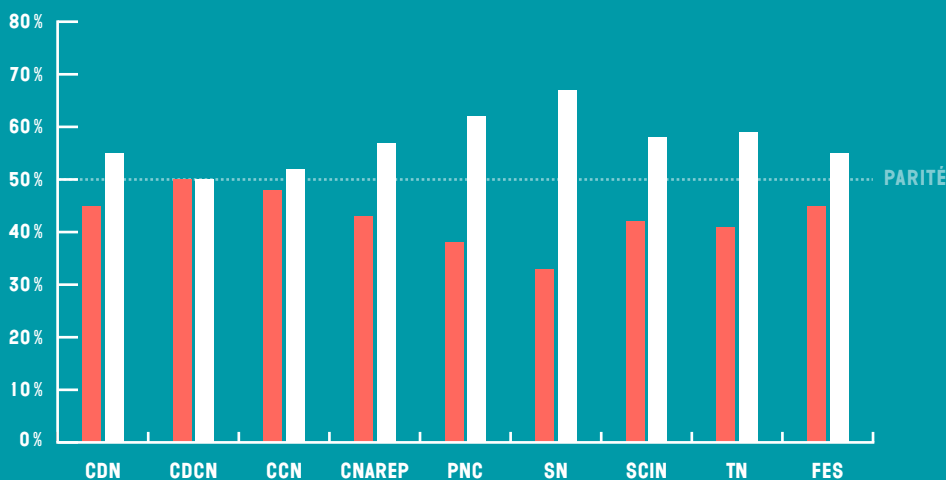
La ventilation par label montre, comme l'an passé, de fortes variations :

- les lieux labellisés du secteur chorégraphique (CCN et CDCN) programment des spectacles où la parité est atteinte ou proche de l'être - mais les femmes y étaient majoritaires l'an passé
- déjà en-dessous de la moyenne du secteur l'an passé, les PNC et les SN voient leurs chiffres régresser
- il y a toujours davantage d'hommes que de femmes au plateau dans les festivals mais la forte progression de ces dernières (+ 10 points) constitue la plus forte variation de cette étude, dans la bonne direction.

VENTILATION PAR DISCIPLINE



VENTILATION PAR LIEUX



POTENTIEL DE PUBLIC

FEMMES
33%

HOMMES
67%

**LE POTENTIEL DE PUBLIC ALLOUÉ
AUX FEMMES EST EN LÉGER PROGRÈS (+2%)**

La mesure de l'exposition offerte aux artistes que nous avons initiée l'an passé se révèle particulièrement pertinente. Elle permet de mesurer le potentiel de spectateurs susceptibles de voir des spectacles comprenant des femmes au plateau, à la mise en scène ou à l'écriture.

De fait, le potentiel de public spectateurs pour les femmes programmées se révèle plus de deux fois inférieur (33%) à celui des hommes (67%).

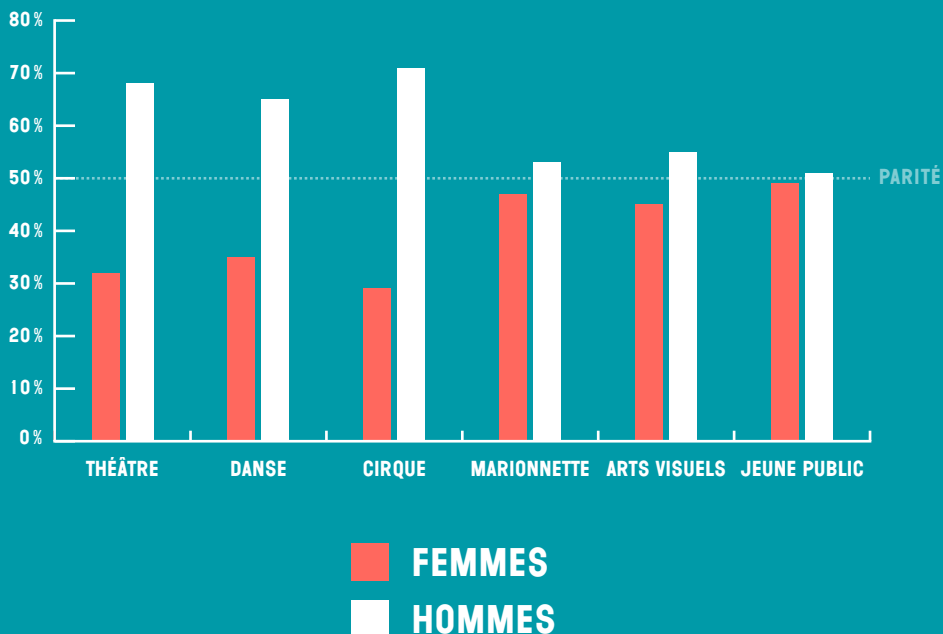
À l'instar de ce qui est observé pour la programmation de femmes autrices ou metteuses en scène, on retrouve les deux mêmes exceptions disciplinaires :

- potentiel de spectateurs pour les femmes programmées en marionnette : 47%
- potentiel de spectateurs pour les femmes programmées en jeune public : 49%

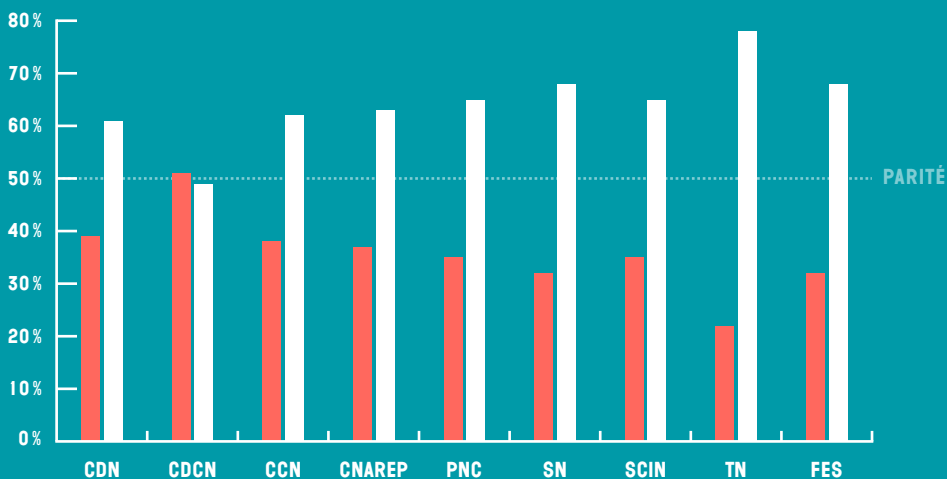
Les autres champs disciplinaires, à l'exception des arts visuels, ne dépassent pas la barre de 40% du potentiel de public. Quant aux labels, si les CDCN semblent mieux répondre à la visibilité publique des artistes femmes, les théâtres nationaux sont très en deçà de la moyenne.

Le fait que les artistes femmes sont programmées essentiellement dans des plus petites salles offrant des jauges moins grandes réduit mécaniquement leur exposition publique. Le potentiel de public souligne donc, comme l'an passé, l'effet des décisions prises lors de la programmation en amont sur les publics en aval.

VENTILATION PAR DISCIPLINE



VENTILATION PAR LIEUX



LA PLACE DES ARTISTES FEMMES DANS LES PROGRAMMATIONS DU SPECTACLE VIVANT PUBLIC

Le calendrier des productions et des programmations est souvent supérieur à deux ans : les intentions des directions ne peuvent pas toujours être modifiées dans cette temporalité rapprochée. Une comparaison sur deux années ne saurait ainsi constituer une tendance. Une première mesure pertinente des progrès réalisés ou non pourra être formulée à compter de l'an prochain.

	19/20	20/21
MISE EN SCÈNE	35 %	38 %
AUTRICE / AUTEUR	29 %	33 %
ARTISTES AU PLATEAU	41 %	42 %
POTENTIEL DE PUBLIC	31 %	33 %



Syndeac

20, rue Saint-Nicolas
75012 Paris
01 44 53 72 10
contact@syndeac.org
www.syndeac.org